



Conseil Communal Reisdorf

Séance publique du 24 octobre 2019

Présents : Jean-Pierre Schiltz, bourgmestre ; Anouk Hientgen, Patrik Nipperts, échevins;
Hélène Diederich, Jean-Paul Dimmer, Daniel Mander, Sonia Marques De
Oliveira, Antoine Vesque, conseillers;
Alain Kremer, secrétaire communal ;

Excusés : néant

1. Signature des délibérations de la dernière séance du conseil communal

Les conseillers signent les délibérations de la dernière séance du conseil communal.

2. Convention « Bummelbus » pour l'année 2020

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix d'approuver la convention « Bummelbus » établie par le Forum de l'Emploi asbl. pour l'année 2020 avec un coût annuel pour la commune de Reisdorf se chiffrant à 18.746,02 (HTVA).

3. Convention concernant la coordination régionale des programmes de mesures en zone de protection autour des captages d'eau potable

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix d'approuver une convention entre la Commune de Reisdorf, le Ministère de l'Environnement et le « Naturpark Mëllerdall » qui a comme objectif la coordination et le suivi régional des programmes de mesures en zone de protection autour des captages d'eau potable par un « animateur ressources eau potable ».

4. Morcellement de parcelles

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix d'approuver :

- Le morcellement d'une parcelle en deux lots au lieu-dit « Cité Jean Hientgen » à Reisdorf
- Le morcellement de six parcelles en quatre lots au lieu-dit « rue de l'Our » à Reisdorf

5. Approbation des statuts de l'association sans but lucratif « Amicale Pompjeen Reisduerf »

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix les statuts présentés par l'association sans but lucratif « Amicale Pompjeeën Reisduerf ».

6. Modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « Grenzwee » à Wallendorf-Pont

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix d'émettre un vote positif au sujet d'une modification ponctuelle de la partie graphique du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Reisdorf portant sur des parcelles situées au lieu-dit « Grenzwee » à Wallendorf-Pont.

7. Approbation provisoire du compte administratif 2017 et du compte de gestion 2017

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix d'approuver le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2017.